

Montréal, le 27 février 2004

**À : TOUS LES PARTICIPANTS**

**Objet : Demande d'avis sur la sécurité énergétique des québécois à l'égard des approvisionnements électriques et la contribution du projet du Suroît à celle-ci**  
**Notre dossier : R-3526-2004**

---

La présente fait suite à la correspondance reçue de différents participants relativement à la date prévue du dépôt des demandes de budget de participation.

La Régie accepte que les participants reportent le dépôt de ces demandes de budget au delà du 27 février 2004. Elle tient toutefois à préciser qu'en conséquence de ce report, elle ne pourra, tel que prévu, émettre ses objections ou préoccupations concernant les budgets de participation d'ici le 5 mars 2004.

La Régie tient par ailleurs à confirmer que les autres dates prévues au calendrier demeurent inchangées du fait de ce report et qu'elle s'attend à ce que tous les participants respectent celles-ci.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/sp